

RAPPORT 2011



ACTIVITÉ
RESPONSABLE

www.logeal-immobiliere.fr



SOMMAIRE

LA RSE DANS LE LOGEMENT SOCIAL
CARTE D'IDENTITÉ

p. 4-5

PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL
DES TERRITOIRES

p. 6

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

p. 12

ASSUMER SA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

p. 17

ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

p. 20

DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES

p. 24

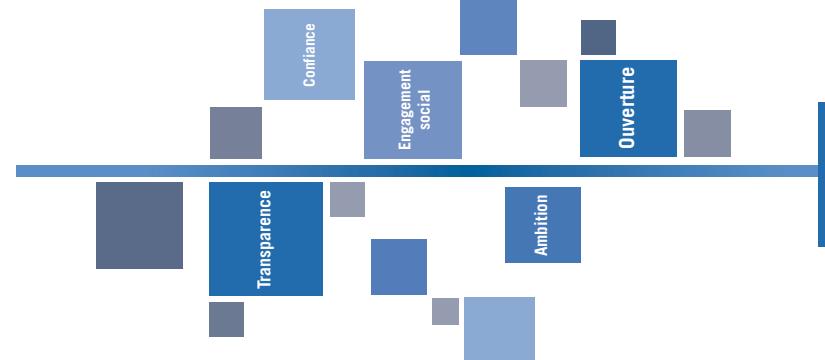
LES OBJECTIFS RSE

p. 29

LES TEMPS FORTS 2011

p. 30

NOS VALEURS



LOGÉAL IMMOBILIÈRE : VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

2011 / 2012 seront à marquer d'une pierre blanche dans la politique de LOGÉAL IMMOBILIÈRE : celle qui symbolise la mise en œuvre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

Derrrière ce vocable se cache le couronnement de plusieurs années de réflexions et d'actions dans les domaines du management de la politique de l'entreprise telle que la mise en œuvre de :

- ISO 9001 en 1996 (1^{ère} ESH de France certifiée),

- Qualibail (cocotée par LOGÉAL IMMOBILIÈRE) et actuellement appliquée par 7 bailleurs sociaux haut-normands et 23 sur la France entière.

- Qualiprest charte de services (orientée « fournisseurs / entreprises »)

- Le dispositif de maîtrise des risques (DMR) de la Société apportant ainsi une plus grande sécurité de fonctionnement dans tous ses compartiments de l'entreprise.

Toutes ces démarches remarquables entreprises depuis plus de 15 ans ont permis à LOGÉAL IMMOBILIÈRE d'assurer un développement harmonieux, au service des collectivités et des locataires.

La mise en cohérence de ces actions, la recherche de leur complétude, leur adaptation pour mieux répondre aux exigences d'un monde en constante mutation nécessitent une approche globale du management de l'entreprise et de son positionnement dans la société au sens large.

La mise en œuvre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise répond à cette ambition. Notre volonté : faire de LOGÉAL IMMOBILIÈRE une entreprise citoyenne, socialement responsable et

« RSE ». Bonne lecture !

Philippe LEROY
Directeur Général

ÉDITO



1 LA RSE DANS LE LOGGEMENT SOCIAL

La démarche EURHO-GR®

- Dès 2007, les membres de l'association DELPHIS* se sont engagés dans une réflexion sur leur responsabilité sociale, en y associant leurs parties prenantes : collectivités territoriales, actionnaires, financeurs, entreprises du bâtiment, associations locales, représentants des locataires et des personnels... De cette réflexion est né le référentiel EURHO-GR® (European Housing - Global Reporting), inspiré du Global Reporting Initiative (GRI), la référence mondiale du reporting RSE. EURHO-GR® vise à rendre compte de la performance sociale, économique et environnementale des organismes, dans un souci de transparence indissociable de leur responsabilité sociale. Les indicateurs, définis avec les parties prenantes, s'articulent autour de cinq thématiques :
- promouvoir l'équilibre social des territoires
 - préserver l'environnement
 - assumer sa responsabilité économique
 - animer et améliorer la gouvernance
 - développer les ressources humaines.
- Ce rapport répond aux exigences du niveau 2 d'EURHO-GR® :**
1. l'ensemble des indicateurs EURHO-GR® sont inclus dans les tableaux de reporting
 2. les données fournies ont fait l'objet d'une vérification de cohérence par DELPHIS
 3. le rapport est conforme aux lignes directrices EURHO-GR®



Pour un habitat responsable

L'exigence de la qualité
LOGÉAL IMMOBILIÈRE a développé depuis 1994 une démarche « qualité ». A ce titre, LOGÉAL IMMOBILIÈRE a été la première entreprise sociale certifiée ISO 9001 en France. La deuxième phase de notre démarche qualité a consisté à mettre en place en 2001 Qualibail, un référentiel d'engagements de service aux locataires. 10 ans après la sortie de la première version arrive Qualibail 2 qui repose sur 13 engagements de service répondant aux attentes des locataires en matière de maîtrise des charges ou encore d'optimisation des relations de voisinage.

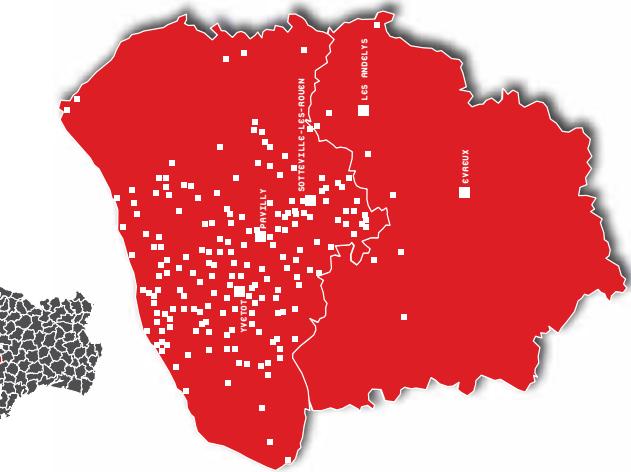
2 CARTE D'IDENTITÉ

Une démarche européenne

- Dans la continuité de la démarche des membres de DELPHIS, le référentiel EURHO-GR® a été adopté au niveau européen par les entreprises membres d'EURHONET, réseau européen créé à l'initiative de DELPHIS, qui entendent ainsi assurer durablement leur responsabilité globale. Premier référentiel commun de reporting de la performance RSE d'organismes de logement public ou social à l'échelle européenne, EURHO-GR® est aujourd'hui utilisé dans 4 pays : France, Italie, Allemagne et Suède.
- Cette dimension européenne élargit le cadre de réflexion, en confrontant les expériences et les cultures. Elle permet le partage de bonnes pratiques issues de contextes nationaux différents, tout en favorisant un socle commun pour les organismes européens de logement social.
- * Pôle de recherche et développement créé en 1989, l'association DELPHIS a pour mission de promouvoir l'excellence professionnelle dans l'habitat social. Elle regroupe 24 sociétés anonymes HLM gérant plus de 80 000 logements sociaux collectifs et individuels dans 17 régions françaises...

Qui sommes-nous ?

La solution logement



Avec plus de 10 000 logements répartis dans plus de 200 communes en Haute-Normandie, LOGÉAL IMMOBILIÈRE peut se prévaloir d'une présence sur son territoire, ce qui en fait un interlocuteur incontournable, notamment par sa capacité à accompagner ses partenaires dans le développement de programmes d'envergure et à relever, avec eux, les défis du logement.

NOTRE OFFRE

> **10 131 logements** dont :

- **9 138 logements sociaux**
- **60 logements de gendarmes**
- **903 logements en Résidences pour Personnes Âgées (R.P.A.)**
- **30 logements foyers**

> **463 places** dont :

- **78 en EHPAD**

et : **148 en résidence étudiante**

- **237 en foyers**

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Afin d'encourager et de faciliter la mise en place d'un reporting RSE, le système EURHO-GR® comprend désormais 3 niveaux, adaptés à différents degrés de maturité de la démarche RSE dans l'entreprise :

Niveau	Exigences	Objectifs
★ ★	<ul style="list-style-type: none"> • Référentiel simplifié : socle minimal d'indicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Se familiariser avec le reporting RSE • S'engager visiblement dans une démarche de transparence et de développement
★ ★ ★	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de cohérence des données par les pairs • Respect des lignes directrices pour les rapports narratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir et compléter le reporting • Fidéliser les données • Revoir par les pairs, benchmarking • Analyser et commenter via un rapport narratif
★ ★ ★	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de cohérence des données par les pairs • Respect des lignes directrices pour les rapports narratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir et compléter le reporting • Revoir par les pairs, benchmarking • Renforcer la fiabilité et la crédibilité des rapports par une vérification externe
	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des données par un tiers agréé 	

TÉMOIGNAGE
Adeline Salacroup
 Responsable d'agence

Qualibail version 2 : quel apport dans la relation client ?

La version 2 du référentiel d'engagements de service Qualibail répond aux attentes de nos locataires de façon concrète. Ainsi, nous apparaîtra le logement lors que le contrôle de celle des parties communes, la maîtrise des charges, la prise en compte des réclamations écrites et des troubles de voisinage, la recherche de solutions adaptées lorsque la composition familiale ou la situation de santé évolue... dans le but d'aller plus loin dans la recherche de la satisfaction de nos clients tout en prenant en compte leurs préoccupations quotidiennes.



Répondre aux attentes des demandeurs de Logement

Suite à la réforme de la demande de logement locatif social intervenue en avril 2011, LOGÉAL IMMOBILIÈRE a décidé d'accompagner ce dispositif en intégrant de façon automatique et quotidienne au sein de sa propre base informatique les nouvelles demandes de logement déposées auprès de l'ensemble des services enregistreurs de Seine-Maritime. De la même façon, les modifications opérées par les demandeurs sont intégrées et permettent ainsi de connaître la demande locale en temps réel et d'y répondre avec la meilleure réactivité. Malgré certaines difficultés pratiques de connexion au serveur départemental, ce fonctionnement constitue une réelle avancée pour les demandeurs de logement qui peuvent se voir contactés par les agences commerciales de LOGÉAL IMMOBILIÈRE sans même qu'ils aient fait de démarches auprès d'elles.

Construire un véritable parcours résidentiel

Identifiés par le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD). De même, un travail régulier entre le pôle Social et les services du Préfet de Seine-Maritime permet, depuis plusieurs années, l'application des modalités prévues aujourd'hui dans la convention de réservation Préfecture en cours de signature.

Si LOGÉAL IMMOBILIÈRE mène une action volontariste vers les demandeurs prioritaires, elle accorde également une importance déterminante à l'équilibre de son peuplement. Un observatoire des occupants a été élaboré de façon à mesurer annuellement les évolutions de ce peuplement ainsi que l'impact des attributions récentes. Cet observatoire permet d'orienter des actions de diagnostics prioritaires sur des territoires donnés. Diagnostics sociaux qui permettent, eux-mêmes, en lien avec les partenaires, de définir des politiques locales de peuplement.

Chiffres clés 2009 de l'occupation du patrimoine :

- 49,20 % de ménages en couple avec ou sans enfants
- 33,70 % de personnes seules
- 25,70 % de retraités

LOGÉAL IMMOBILIÈRE accompagne ses locataires dans leur mobilité résidentielle en favorisant les mutations internes au sein de son patrimoine depuis de nombreuses années. L'un des engagements de service Qualibail porte sur la réponse apportée à toute demande de mutation d'un locataire de LOGÉAL IMMOBILIÈRE en lien avec l'évolution de la composition de famille. Cette politique volontariste constitue un axe majeur de la politique d'attribution.

Une convention d'utilité sociale en phase avec les enjeux

La Société s'est engagée à répondre aux besoins exprimés par l'Etat et les collectivités locales en élaborant une Convention d'Utilité Sociale (CUS) ambitieuse. Des objectifs de production de logements par modes de financement) et de places d'hébergement, de mises en vente et de ventes aux locataires occupants, de mutations de locataires au sein du parc, d'accompagnement social des locataires les plus fragiles pour anticiper ou détecter les situations d'impayés de loyers ont été formalisés et validés par la préfecture de Haute-Normandie.

Faciliter l'accès au Logement des plus fragiles

Un bailleur social se doit d'inscrire son action au cœur de sa mission d'intérêt général. En matière d'accès au logement, cette préoccupation est primordiale dans un contexte de pénurie de logement. Ainsi, LOGÉAL IMMOBILIÈRE dépasse largement les objectifs qui lui sont assignés dans le cadre de l'Accord Collectif Départemental de Seine-Maritime qui vise au logement des ménages les plus fragiles



PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

3

Qualibail version 2 : quel apport dans la relation client ?

La version 2 du référentiel d'engagements de service Qualibail répond aux attentes de nos locataires de façon concrète. Ainsi, nous apparaîtra le logement lors que le contrôle de celle des parties communes, la maîtrise des charges, la prise en compte des réclamations écrites et des troubles de voisinage, la recherche de solutions adaptées lorsque la composition familiale ou la situation de santé évolue... dans le but d'aller plus loin dans la recherche de la satisfaction de nos clients tout en prenant en compte leurs préoccupations quotidiennes.



Le Logement des jeunes

L'accès au logement autonome pour les jeunes constitue un enjeu majeur sur lequel LOGÉAL IMMOBILIÈRE se mobilise depuis plusieurs années. Le dispositif de logement « Première chance » a été mis en œuvre pour faciliter cet accès dans les meilleures conditions. La mise à disposition de logements meublés avec un loyer plafonné, l'accompagnement social en partenariat avec la collectivité locale et l'insertion dans des immeubles collectifs pour garantir la mixité sociale sont les clés de cette réussite.

CHIFFRES CLÉS 2011

- > 21,30 % des entrants sont des jeunes de moins de 25 ans
- > 1 100 attributions dont 136 mutations
- > 3 agences et 16 points d'accueil
- > 9 138 logements sociaux dont : 4 944 logements collectifs 3 600 logements individuels 594 logements mixtes
- > 214 communes d'implantations en Haute-Normandie
- > 0 % de vacance commerciale de plus de 3 mois



3 agir pour un quotidien confortable et bien entouré



TÉMOIGNAGE

Laurence Pétin

Référente Clients Spécifiques

Laurence nous parle de son métier et tout particulièrement des actions qu'elle mène dans le cadre du label Habitat Senior Services®

« Je reçois les demandes d'aménagement de la clientèle Senior (de plus de 65 ans) ainsi que des locataires souffrant d'un handicap. Pour chaque demande, une visite à domicile est réalisée afin de diagnostiquer les aménagements souhaitables et réalisables dans le logement. Audrey Damby, Chargée de maintenance Spécifique m'apporte également un soutien technique. Parallèlement, j'effectue une évaluation des besoins d'accompagnement d'aide à la personne puisque dans le cadre du Label Habitat Senior Services®, nous avons signé une convention de partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) d'YVETOT. La traçabilité des travaux réalisés est primordiale pour la pérennité du Label. Aussi, un travail en étroite collaboration avec la Direction Clientèle est indispensable ».

Quelle est la différence entre un logement adapté et un logement labellisé ?

Un logement adapté consiste à remplacer une baignoire par une douche avec des accessoires sécurisants et un so antiderapant.

La labellisation d'un logement va plus loin. Elle intègre des aménagements propres aux logements mais prend aussi en compte l'environnement : les parties communes de l'immeuble, les aménagements extérieurs et aussi les services, les transports et les commerces.



Objectif

Courant 2012, l'objectif est de 20 logements labellisés et 50 logements adaptés.



Le logement est équipé en plus du « logement adapté » :

- Volets roulants électriques
- Prise électrique à hauteur (090 m à 1,20 m) dans chaque pièce
- Prise TV + téléphone dans la chambre
- Tableau de coupe électrique accessible en fauteuil soit 1,30 m au-dessus du lavabo et de l'évier
- Éclairage au-dessus du lavabo et de l'évier
- Entrebaliseur sur la porte d'entrée
- Mitigeur sur le lavabo et l'évier
- Arrêt Minute LHSS à proximité de l'entrée
- Convention de partenariat avec un service d'aide à la personne « petit bricolage »
- Convention de partenariat avec un prestataire de service de 1,30 m

CONTEXTE

	2011			
0.1	Patrimoine dont :	9 987 logements Logements locatifs Foyers 789 équivalents logements	Croissance de l'offre locative Patrimoine dont Logements locatifs Foyers	0,57 % 0,37 % 3,46 %
0.2	Repartition des niveaux des loyers des logements dans le patrimoine	9 198 logements Prix moyen 4,09 €/m ² 4,75 €/m ² 6,16 €/m ²	Ventes HLM rapportées au patrimoine « Très social » (PLA, PLA-TS...) « Social » (PLUS, PLUS CD) « Intermédiaire » (PLS, PLI...)	0,13 % 0,00 % 8 Logements 0,41 %
0.3	Part de logements ayant été conçus et/ou adaptés spécifiquement pour des personnes âgées ou handicapées	19,16 % 39 986 657 € 33,5 ans 146,77 employés (ETP) 45,97 %	Part des nouveaux ménages accédants couverts par une garantie de rachat et de relèvement	na na na na na
0.4	Locataires de plus de 65 ans	na	Organisme	na
0.5	Chiffre d'affaires ¹	39 986 657 €	Filière	23
0.6	Âge moyen du patrimoine	33,5 ans		
0.7	Effectifs	146,77 employés (ETP)		
0.8	Locataires aidés	45,97 %		

¹ Chiffre d'affaires issu des loyers des logements locatifs uniquement, hors foyers et commerces.

Les indicateurs ci-dessous reflètent les efforts, la performance et l'impact de l'organisme au cours des trois dernières années en matière sociale, en particulier au regard des attentes des locataires, des accédants et des collectivités :

- favoriser l'accès de tous à un domicile, par une offre diversifiée de logements abordables et adaptés aux différents besoins et à leurs évolutions, dans le respect des occupants, de leur santé et sécurité
- accompagner les locataires et ménages accédants au fil de l'évolution de leur situation personnelle et professionnelle, pour répondre au mieux à leurs contraintes et aspirations, et les soutenir au mieux à leurs contraintes et aspirations.

tenir en trouvant les solutions adéquates en cas de difficulté, promouvoir une mixité sociale et générationnelle et renforcer le lien social

Ces indicateurs renvoient également aux Finalités 1 (Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations) et 5 (Epanouissement de tous les êtres humains) du Référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux et aux enjeux de la norme ISO 26 000 sur la Responsabilité Sociétale (Questions centrales portant sur les « Droits de l'Homme » et les « Questions relatives aux consommateurs »).

PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES				
	2010	2009	2010	2011
SOC 1 Réponse adaptée à la demande de logement sur le territoire	Tl TII THI TII TV TV	27,97 m ² 51,73 m ² 49,26 m ² 64,76 m ² 81,38 m ² 104,5 m ²	na na na na na na	48,65 m ² 68,19 m ² 95,41 m ² 96,97 m ² 119,10 m ²
SOC 1.1 Surface moyenne des logements livrés ou acquis	TV et plus	157,15 m ²	na	
SOC 1.2 Répartition de la production par catégorie de logements				
	« Très social » (PLA, PLA-TS...)	26,39 %	14,60 %	7,06 %
	« Social » (PLUS, PLUS CD)	73,61 %	81,02 %	87,45 %
	« Intermédiaire » (PLS, PLI...)	0,00 %	4,38 %	5,49 %
SOC 1.3 Croissance de l'offre locative				
	Patrimoine don Logements locatifs Foyers	0,57 % 0,37 % 3,46 %	1,16 % 1,29 % -0,39 %	2,26 % 2,25 % 1,94 %
SOC 1.4 Logements en accession sociale				
	Logements neufs en accession sociale rapportés à la production Logements neufs en accession sociale par une filiale	0,13 % 0,00 % 8 Logements	0,41 % 0,00 % 19 Logements	0,52 % 0,00 %
SOC 1.5 Part des nouveaux ménages accédants couverts par une garantie de rachat et de relèvement				
	Organisme	na	na	na
	Filière	23	30	33

		PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES			
SOC 2	Loyers et charges	2009	2010	2011	
SOC 2.1	Répartition des niveaux des loyers des nouveaux logements dans le patrimoine				
	«Très social» (PLA, PLA-TS...)	4,60 €/m ²	4,73 €/m ²	4,68 €/m ²	
	«Social» (PLUS, PLUS CD)	5,48 €/m ²	5,47 €/m ²	5,44 €/m ²	
	«Intermédiaire» (PLS, PLI...)	7,26 €/m ²	6,95 €/m ²	6,37 €/m ²	
SOC 2.2	Évolution du montant des charges récupérables	-	0,39 €/m ²	-0,68 €/m ²	
SOC 2.3	Évolution du montant des loyers	1,93 %	1,31 %	1,10 %	
SOC 2.4	Taux d'effort des ménages entrants	30,14 %	32,40 %	34,02 %	
SOC 3	Mixité sociale				
SOC 3.1	Taux de mutations internes dans les attributions de l'année	12,89 %	12,59 %	12,36 %	
	Taux de mutations internes dues aux démolitions et réhabilitations importantes	na	na	na	
SOC 3.2	Profil socio-économique des nouveaux locataires				
	Âge des ménages :				
	- de 25 ans	18,60 %	23,80 %	21,30 %	
	25-39 ans	45,10 %	44,00 %	45,20 %	
	40-59 ans	26,10 %	23,80 %	24,70 %	
	60-74 ans	8,30 %	5,50 %	6,40 %	
	75 ans et +	1,90 %	2,90 %	2,30 %	
	Ressources des ménages :				
	< 60% du plafond de ressources comprises entre 60 et 100% du plafond de ressources	56,40 %	56,10 %	67,40 %	
	> 100% du plafond de ressources	37,20 %	38,60 %	28,80 %	
	6,50 %	5,40 %	3,80 %		
	Composition des ménages :				
	Personne seule	32,60 %	31,60 %	30,30 %	
	Famille monoparentale	22,30 %	22,20 %	22,40 %	
	Couple sans enfant	16,90 %	19,30 %	21,50 %	
	Couple avec enfant(s)	28,30 %	26,80 %	25,80 %	
	Autre configuration (cohabitation, colocation...)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
SOC 3.3	Part des locataires bénéficiant d'aides sociales au logement	58,03 %	56,73 %	50,66 %	
SOC 3.6	Politique d'attribution transparente des logements (bilan public des CAU)	non	non	non	
SOC 4	Actions de cohésion sociale				
SOC 4.1	Programmes de cohésion sociale				
	Insertion / intégration par le logement	-	-	-	
	Description rapide pour la dernière année	-	-	-	
	Insertion par l'emploi, la formation	-	-	-	
	Description rapide pour la dernière année	-	-	-	
	Développement du lien social entre locataires et habitants des quartiers	oui	oui	oui	
	Description rapide pour la dernière année				
SOC 8	Politique de la Ville				
SOC 8.1	Part des investissements de l'année consacrée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (constructions, démolitions, réhabilitations...)				
SOC 9	Protection des données et de la vie privée				
SOC 9.1	Procédures de protection des données formalisées et contrôlées	non	non	non	

4

PRÉSÉRVER L'ENVIRONNEMENT

Répondre au défi CLIMATIQUE

Les bâtiments construits ou rénovés devront diviser par 4 leurs émissions de CO₂ d'ici 2050. Le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs élevés pour un défi majeur : le changement climatique et ses conséquences. Réduire l'émission de CO₂, c'est réduire ses factures d'énergie.

En 2011, les 126 logements neufs mis en service par LOGÉAL IMMOBILIÈRE répondraient tous à des exigences supérieures aux exigences réglementaires. A noter que deux de ces programmes (Malauzy & Gruchet le Valasse) sont des opérations BBC, lauréates PREBAT (Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment), visant à expérimenter et à présenter des solutions nouvelles améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments.

40 M€ engagés jusqu'en 2019 pour les réhabilitations de l'habitat énergivore

Renforcer l'attractivité du parc existant

Concernant le patrimoine existant, LOGÉAL IMMOBILIÈRE s'implique également. L'éradiation de l'habitat énergivore est l'une des priorités que LOGÉAL IMMOBILIÈRE s'est fixée dans son Plan Stratégique de Patrimoine.

Le parc le plus énergivore de la Société est constitué de pavillons construits dans les années 1970, souvent implantés en zone rurale, qui requièrent des investissements conséquents.

Au total ce sont près de 40 M€ qui devront être engagés jusqu'en 2019.

Ces réhabilitations lourdes réalisées majoritairement en site occupé nécessitent une planification et une technicité importante.

L'année 2011 a surtout permis de tester des solutions et des techniques innovantes en site occupé. 45 logements ont ainsi été réhabilités.

Mais dès 2012, nous devrions pouvoir « industrialiser » nos modèles de réhabilitation. Le rythme de réhabilitation de cet habitat pavillonnaire devrait dépasser les 100 logements par an.

Par ailleurs, au niveau de l'habitat collectif, un des chantiers (Résidence Coty à NOTRE DAME DE GRAVENCHON) actuellement en travaux a été retenu dans l'Appel à Projet Energie initié par la Région Haute-Normandie. Cette opération globale devrait permettre de passer sur ce site d'une performance énergétique que de 267 kWh/m²/an à 88 kWh/m²/an.



Poursuivre nos engagements sur le Logement durable et solidaire

A un moment où la lutte contre le changement climatique devient une priorité nationale, et afin de se tenir prête pour répondre aux défis du Grenelle de l'Environnement, la Société anticipe la future réglementation en produisant dès aujourd'hui les logements qui répondront à la réglementation prévue demain.

Nos engagements :

Réduire la pollution due aux déplacements

En permettant aux familles de s'installer près de leur lieu de travail, l'action de LOGÉAL IMMOBILIÈRE est une première réponse à un habitat respectueux de l'environnement :

- diminution du temps de transport
- possibilité d'utiliser les transports en commun
- déplacements en vélo ou piétonniers privilégiés
- lutte contre l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles.



Concevoir des logements sobres en énergie

Une conception innovante de 14 logements à GRUCHET LE VALASSE a permis d'utiliser les apports solaires gratuits, tout en apportant à l'habitant le confort des vastes logements agréables à vivre. La qualité d'une isolation renforcée et la bonne orientation des logements sont le gage d'un habitat pérenne. Certifiées BBC (bâtiment basse consommation), ces maisons sont classées en A (soit en dessous de 65 kWh/m²/an) sur l'échelle des performances énergétiques, qui va de A à G.

Au MESNIL ENNARD, 6 logements collectifs, insérés dans un quartier résidentiel, affichent des performances exceptionnelles grâce à la mise en oeuvre de balcons suspendus et d'une sur-isolation.

Utiliser des technologies de pointes pérennes

« Ainsi LOGÉAL IMMOBILIÈRE a été distinguée à travers ces réalisations par l'obtention de prix au concours PREBAT récompensant les opérations immobilières les plus performantes »

L'amélioration par des équipements techniques ne vient que dans un second temps pour parfaire les qualités du bâtiment. Nos efforts portent prioritairement sur une parfaite étanchéité de l'enveloppe extérieure des bâtiments, garantissant une isolation thermique efficace pour préserver les habitants de surconsommations hivernales, mais aussi pour les protéger des excès de chaleur en été.

Cependant, nous investissons en complément dans la mise en œuvre de :

- pompes à chaleur géothermique collectives, mais aussi individuelles
- panneaux solaires photovoltaïques (production d'électricité) et solaires thermiques (eau chaude)
- ballons eau chaude thermodynamiques privilégiés.

BONNE PRATIQUE

LA REMISE D'UN ECO-GUIDE À TOUT NOUVEAU LOCATAIRE

Sensibiliser les locataires aux gestes du quotidien qui peuvent aider à la préservation de l'environnement : telle est l'ambition de l'Eco-guide remis à tout nouveau locataire lors de son arrivée dans les lieux. Les bons gestes en matière de chauffage, de consommation électrique, de gestion de l'eau et des déchets ont également un impact réel sur leurs factures. Chaque thème est illustré par des exemples concrets et pratiques à la portée de chacun et des liens vers les sites qui offrent des conseils sont communiqués.

Les indicateurs ci-dessous reflètent les efforts, la performance et l'impact de l'organisme au cours des trois dernières années en matière environnementale, au niveau de son patrimoine, ainsi qu'en tant qu'acteur responsable. En echo aux enjeux-clés du secteur sur la problématique environnementale, l'accent est mis sur la performance énergétique, les émissions de CO₂ et la consommation d'eau, qui ont un impact important sur la maitrise des coûts de logement des ménages.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Intégrer les exigences du développement durable dans nos projets

En 2011, LOGÉAL IMMOBILIÈRE a mis en service 30 logements collectifs à MALAUNAY s'inscrivant dans une démarche globale qui s'appuie sur les trois piliers du développement durable :



L'aspect social

• Intégration en cœur de ville, qui permettra un lien fort entre les habitants de ces logements et la ville

• Opération intergénérationnelle destinée aux personnes âgées (proximité des commerces, ascenseurs) et pour les jeunes couples avec enfants (logements T4 et T5, proximité des écoles...)

• Opération exemplaire de **reconstruction de la ville sur la ville**, d'ingénierie foncière complexe

- Opération mixte réalisée par Seine Manche Promotion, combinant d'une part une opération **locative sociale** Plus et PLS et également la construction prochaine d'un troisième immeuble comprenant 14 logements en accession sociale à la propriété avec des commerces au rez-de-chaussée.

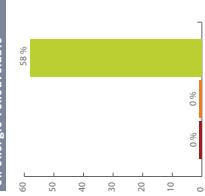
L'aspect environnemental

- Isolation par l'extérieur renforcée
- Pompe à chaleur géothermique
- Panneaux solaires photovoltaïques (production d'électricité)
- Panneaux solaires thermiques (eau chaude)
- Protections solaires extérieures.

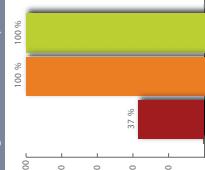
L'aspect économique

- Maitrise des charges malgré un prix de l'énergie en augmentation

Part de logements neufs alimentés en énergie renouvelable



Part de logements neufs livrés dépassant la réglementation thermique



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

		PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT			
	ENV 1	Politique environnementale	2009	2010	2011
	ENV 1.1	Politique environnementale de l'organisme	non	non	non
ENV 1.2	Part de logements neufs et réhabilités répondant à un standard environnemental au-delà des exigences réglementaires		11,58 %	54,17 %	63,32 %
ENV 1.3	Inclusion de critères de traçabilité environnementale dans les appels d'offres destinés aux fournisseurs et mise en place d'un suivi	non	non	non	non
ENV 2	Lutte contre le changement climatique				
ENV 2.1	Classement énergétique du patrimoine A. Bâti très performant	na	0,57 %	1,20 %	
	B. 51-90 kWh/m ² /an	na	9,98 %	10,50 %	
	C. 91-150 kWh/m ² /an	na	15,98 %	15,90 %	
	D. 151-230 kWh/m ² /an	na	34,03 %	33,80 %	
	E. 231-330 kWh/m ² /an	na	21,77 %	21,50 %	
	F. 331-450 kWh/m ² /an	na	15,50 %	15,10 %	
	G. Bâti énergivore	na	2,17 %	2,00 %	
	Classement du patrimoine selon les émissions de gaz à effet de serre				
	< 6 kg CO ₂ /m ² /an	na	0,02 %	0,40 %	
	6-10 kg CO ₂ /m ² /an	na	4,96 %	5,40 %	
	11-20 kg CO ₂ /m ² /an	na	26,06 %	33,00 %	
	21-35 kg CO ₂ /m ² /an	na	29,22 %	29,20 %	
	36-55 kg CO ₂ /m ² /an	na	21,67 %	21,50 %	
	56-80 kg CO ₂ /m ² /an	na	6,82 %	6,70 %	
	> 80 kg CO ₂ /m ² /an	na	4,10 %	3,80 %	
	Performance énergétique Moyenne				
	Patrimoine	na	221,16 kWh/m ² /an	218,33 kWh/m ² /an	
	Émissions de gaz à effet de serre	na	199,00 kWh/m ² /an	195 kWh/m ² /an	
	Médiane	na	31,58 kg CO ₂ /m ² /an	31,14 kg CO ₂ /m ² /an	
	Logements récents	na	26,00 kg CO ₂ /m ² /an	26,00 kg CO ₂ /m ² /an	
	Émissions de gaz à effet de serre	na	89,35 kWh/m ² /an	86,00 kWh/m ² /an	
	Médiane	na	16,19 kg CO ₂ /m ² /an	16,19 kg CO ₂ /m ² /an	
	Sites fonctionnels	na	18,00 kg CO ₂ /m ² /an	18,00 kg CO ₂ /m ² /an	
	Performance énergétique Moyenne	na	na	na	
	Émissions de gaz à effet de serre	na	na	na	
	Distance quotidienne parcourue en moyen par salarié				
ENV 2.2	Part des logements alimentés en énergies renouvelables	-	-	-	0,82 %
ENV 2.3	Émissions de CO ₂ des déplacements professionnels quotidiens ¹	-	-	-	79,40 t de CO ₂
ENV 2.4	Niveau moyen d'émissions de CO ₂ des véhicules de la société	-	-	-	142,37 g de CO ₂ /km
	Mode de transports des salariés pour le trajet domicile-travail				
	Voiture individuelle	-	-	-	80,00 %
	Covoiturage	-	-	-	0,00 %
	Vélo	-	-	-	0,00 %
	Transport en commun				
	À pied	-	-	-	17,00 %
	Distance quotidienne parcourue en moyen par salarié				
	Voiture individuelle	-	-	-	33,02 km/jour
	Covoiturage	-	-	-	0,00 km/jour
	Vélo	-	-	-	0,00 km/jour
	Transport en commun				
	À pied	-	-	-	85,00 km/jour

5

ASSUMER SA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT					
ENV 3	Gestion de l'eau	2009	2010	2011	
ENV 3.1	Consommations d'eau sur le patrimoine ¹	0,72 m ³ /m ²	0,72 m ³ /m ²	0,69 m ³ /m ²	
ENV 3.2	Part de logements disposant : - d'équipements hydro-économies - d'un système de récupération d'eaux pluviales Total des économies théoriques réalisées par l'installation d'équipements hydro-économies et récupération d'eaux pluviales	-	-	-	
ENV 4	Urbanisme et paysage	13,37 €/log	10,81 €/log	22,36 €/log	
ENV 4.1	Dépenses consacrées à l'amélioration des espaces verts				
ENV 5	Actions de sensibilisation				
ENV 5.1	Réalisation d'actions de sensibilisation et de formation à l'environnement à destination des :	Locataires non Salaires non Prestataires non	oui oui non	oui oui non	
ENV 6	Déchets				
ENV 6.1	Taux d'équipement du patrimoine en systèmes de tri sélectif des déchets	-	-	-	

4. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

ENV 3	Gestion de l'eau	2009	2010	2011	
ENV 3.1	Consommations d'eau sur le patrimoine ²	0,72 m ³ /m ²	0,72 m ³ /m ²	0,69 m ³ /m ²	
ENV 3.2	Part de logements disposant : - d'équipements hydro-économies - d'un système de récupération d'eaux pluviales Total des économies théoriques réalisées par l'installation d'équipements hydro-économies et récupération d'eaux pluviales	-	-	-	
ENV 4	Urbanisme et paysage	13,37 €/log	10,81 €/log	22,36 €/log	
ENV 4.1	Dépenses consacrées à l'amélioration des espaces verts				
ENV 5	Actions de sensibilisation				
ENV 5.1	Réalisation d'actions de sensibilisation et de formation à l'environnement à destination des :	Locataires non Salaires non Prestataires non	oui oui non	oui oui non	
ENV 6	Déchets				
ENV 6.1	Taux d'équipement du patrimoine en systèmes de tri sélectif des déchets	-	-	-	

4. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

poursuivre une activité de maintenance soutenue

concilier la production de Logements pour des publics fragiles et l'insertion par l'économique

Le pôle maintenance a conduit, en 2011, une action très soutenue sur le patrimoine de la société. Pres de 6,5 M€ ont été investis (2 M€ de Gros Entretien et 4,5 M€ de renouvellement de composants) à travers 114 opérations qui ont concerné plus de 2 000 logements du parc. Afin d'optimiser la gestion de son patrimoine, étendu sur plus de 200 communes de la Seine-Maritime et de l'Eure, LOGÉAL IMMOBILIÈRE s'est engagée en 2011 dans le développement d'un outil de suivi et d'aide à la décision : le projet Peg@s.

maintenance : attention chantier peg@s !

Confrontée à la gestion d'un patrimoine très hétérogène de par sa typologie, ses principes constructifs et sa répartition géographique, LOGÉAL IMMOBILIÈRE s'est engagée, dans un important chantier de collecte des principaux composants techniques constitutifs de son patrimoine et de saisies informatiques des informations récoltées. Parallèlement à cette recherche, une mise à plat des archives techniques a été engagée.

Une équipe de 4 personnes en charge de cette mission œuvre ainsi au quotidien avec l'appui de toute la Direction Technique à la concrétisation de ce projet. Ce dernier devra à la fin de l'année 2012 rendre opérationnel un progiciel métier Peg@s, qui permettra à LOGÉAL IMMOBILIÈRE d'optimiser la planification de l'entretien de son patrimoine.

114 opérations
représentant
2 000 logements



¹ Les déplacements «quotidiens» comprennent les déplacements avec les véhicules de la société et les véhicules personnels utilisés dans le cadre professionnel.
² Seuls les logements locatifs pour lesquels l'organisme dispose d'un suivi de la consommation d'eau sont pris en compte.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE
1. L'indicateur ENV 2.3 est calculé sur la base des informations fournies par les constructeurs sur les émissions des véhicules.

2. L'indicateur ENV 2.1 se fonde sur les diagnostics de performance énergétique réalisés.

ASSUMER SA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

5

Apporter à nos Locataires une réponse pertinente et de qualité en matière de travaux

Immeuble Bretagne
SOTTEVILLE-LES-ROUEN

La maintenance d'un patrimoine offre une réponse technique pertinente doit également intégrer les préoccupations des occupants.

Il est ainsi nécessaire de les informer très en amont des travaux qui seront réalisés dans leur logement ou leur groupe d'habitants, de préciser la nature des interventions, leur intérêt, les délais de mise en œuvre, mais aussi des nuisances qu'ils seront susceptibles de subir.

Dans le cadre de QUALIBAIL, LOGÉAL IMMOBILIÈRE s'attache à recueillir par le biais d'enquêtes auprès de ses locataires leur ressenti face aux travaux.

En 2011, 3 enquêtes de satisfaction ont été menées concernant les travaux de gros entretien :

Commune	Nature des travaux	Point abordé	Satisfaction des locataires (% des satisfaits et très satisfaits)
Tailliencourt	Remplacement des connecteurs électriques	Satisfaction des travaux réalisés	100 %
	Remplacement des radiateurs à fluide capteur	Satisfaction des informations avant travaux	83 %
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	Remplacement des chaudières gaz par des chaudières gaz à condensation	Gain d'image sur la qualité des logements	85 %
	Réparatifs cumuls	Satisfaction des travaux réalisés	85 %
Barrelin	Réparation des cumuls électriques	Satisfaction des informations avant travaux	90 %
	Gain d'image sur la qualité des travaux	Gain d'image sur la qualité des travaux	83 %

Les indicateurs ci-dessous portent sur les différents aspects de la responsabilité de l'organisme en tant qu'acteur économique, vis-à-vis de ses actionnaires et partenaires, et en tant que contributeur à une croissance équitable et durable, en particulier au niveau local :

- l'entretien, la rénovation et l'amélioration du parc, couplés à une gestion responsable, sont les garants de la pérennité de l'organisme et de son développement à moyen et long termes,
- par les revenus qu'il génère, les relations avec ses partenaires, et sa participation au développement et à la diffusion de l'innovation, l'organisme contribue à l'emploi et au dynamisme économique (en particulier sur ses territoires d'implantation), en favorisant la diminution de pratiques irresponsables.

Ces indicateurs répondent ainsi aux enjeux des questions centrales portant sur la « Loyauté des pratiques » et les « Communautés et le Développement local » de la norme ISO 26000, et à la finalité 3 du Référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux (Dynamismes de développement suivant des modes et de consommation responsables). Ils représentent les indicateurs des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) relatifs à la « Performance économique » et à la « Société ».

Les indicateurs ci-dessous portent sur les différents aspects de la responsabilité de l'organisme en tant qu'acteur économique, vis-à-vis de ses actionnaires et partenaires, et en tant que contributeur à une croissance équitable et durable, en particulier au niveau local :

- l'entretien, la rénovation et l'amélioration du parc, couplés à une gestion responsable, sont les garants de la pérennité de l'organisme et de son développement à moyen et long termes,
- par les revenus qu'il génère, les relations avec ses partenaires, et sa participation au développement et à la diffusion de l'innovation, l'organisme contribue à l'emploi et au dynamisme économique (en particulier sur ses territoires d'implantation), en favorisant la diminution de pratiques irresponsables.

ASSUMER SA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

ECO 1	Gestion du patrimoine	2009	2010	2011
ECO 1.1	Part du parc ancien réhabilité chaque année	-	1,77 %	1,55 %
ECO 1.2	Dépenses moyennes en maintenance et amélioration par logement	2005-2009 : 1 249,43 €/log	2006-2010 : 1 259,77 €/log	2007-2011 : 1 401,69 €/log
ECO 1.3	Taux de vacance	Technique : 0,22 % Moins de 3 mois en exploitation : 0,15 % Plus de 3 mois en exploitation : 0,06 %	Technique : 0,22 % Moins de 3 mois en exploitation : 0,13 % Plus de 3 mois en exploitation : 0,00 %	Technique : 0,22 % Moins de 3 mois en exploitation : 0,09 % Plus de 3 mois en exploitation : 0,18 %
ECO 1.4	Autofinancement net rapporté aux loyers	12,02 %	15,09 %	9,40 %

ECO 2	Tissu économique local	2009	2010	2011
ECO 2.1	Revenus redistribués aux :	Salariés : 6 995,14 K€ en % du CA : 18,17 % Fournisseurs et prestataires : 37 734,10 K€ en % du CA : 98,00 % Administrations fiscales : 5 890,83 K€ en % du CA : 15,30 % Banques : 7 797,67 K€ en % du CA : 20,25 % Actionnaires : 6,72 K€ en % du CA : 0,02 % Acteurs sociaux : 477,33 K€ en % du CA : 1,24 %	Salariés : 6 682,66 K€ en % du CA : 16,96 % Fournisseurs et prestataires : 46 381,41 K€ en % du CA : 98,00 % Administrations fiscales : 6 017,06 K€ en % du CA : 15,27 % Banques : 5 112,03 K€ en % du CA : 12,97 % Actionnaires : 3,97 K€ en % du CA : 0,01 % Acteurs sociaux : 483,91 K€ en % du CA : 1,23 %	Salariés : 6 725,65 K€ en % du CA : 16,50 % Fournisseurs et prestataires : 46 444,55 K€ en % du CA : 98,00 % Administrations fiscales : 6 365,94 K€ en % du CA : 15,61 % Banques : 5 341,88 K€ en % du CA : 13,10 % Actionnaires : 4,38 K€ en % du CA : 0,01 % Acteurs sociaux : 837,63 K€ en % du CA : 2,05 %
ECO 2.2	Investissement annuel pour la croissance brute du patrimoine	40 % du CA	57 % du CA	85 % du CA

ECO 3	Achats responsables	2009	2010	2011
ECO 3.1	Pratiques d'achats responsables	non	non	non

ECO 4	Équité vis-à-vis des fournisseurs	2009	2010	2011
ECO 4.1	Dispositif d'évaluation des fournisseurs sur la qualité et le service rendu	oui	oui	oui
ECO 4.2	Actions de prévention de la corruption Information et sensibilisation auprès des collaborateurs	Description pour la dernière année : - Nombre de salariés : -	Formation non Nombre de salariés : -	-
		Procédures formalisées de contrôle régulier	Formation non Nombre de salariés : -	non

ECO 5	Innovation	2009	2010	2011
ECO 5.1	Part du chiffre d'affaires consacrée à la R&D	0,09 %	0,08 %	0,19 %

BONNE PRATIQUE LE BRETAGNE : UNE MAISON RELATIS AU COEUR DE LA CREA

Suite aux travaux de recomposition de son tissu urbain, la Ville de SOTTEVILLE-LES-ROUEN a accompagné LOGÉAL IMMOBILIÈRE dans la recherche d'un petit immeuble adapté à l'accueil de personnes en grande précarité. Le choix s'est porté sur un ancien Hôtel qui a été réstructuré en 12 petits logements (dont 2 destinés à accueillir des personnes handicapées).

Ce projet a été bâti en partenariat avec une association reconnue de l'agglomération, le CAPS, qui gère la structure et accompagne les résidants dans leur insertion dans les logements.

Il semble judicieux d'impliquer dans la réhabilitation de cet ensemble des associations d'insertion qui ont réalisé ce chantier en partenariat avec des entreprises. Le programme a été livré en mai 2011.

En 2011, 3 enquêtes de satisfaction ont été menées concernant les travaux de gros entretien :

Commune	Nature des travaux	Point abordé	Satisfaction des locataires (% des satisfaits et très satisfaits)
Tailliencourt	Remplacement des connecteurs électriques	Satisfaction des travaux réalisés	100 %
	Remplacement des radiateurs à fluide capteur	Gain d'image sur la qualité des logements	85 %
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	Remplacement des chaudières gaz par des chaudières gaz à condensation	Satisfaction des travaux réalisés	85 %
	Réparatifs cumuls	Satisfaction des travaux réalisés	90 %
Barrelin	Réparation des cumuls électriques	Satisfaction des informations avant travaux	96 %
	Gain d'image sur la qualité des travaux	Gain d'image sur la qualité des travaux	83 %

6 ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

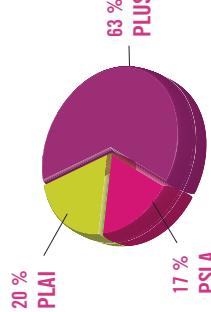
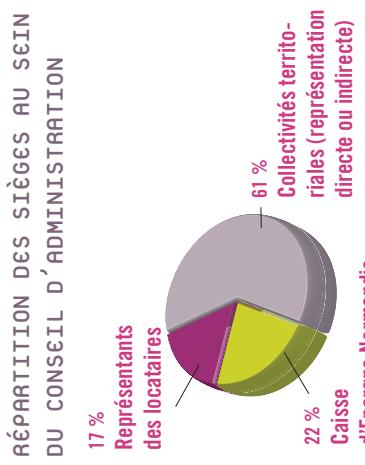


COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Madame Nelly TOQUEVILLE
Vice-présidente : La Caisse d'Epargne Normandie représentée par M. Fouad CHEHADY

Monsieur Francis ALBERT,
Monsieur Jean AUVRAY,
La Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Autreberthe représentée par M. Christophe BOUILLON,
Madame Marie-Paule CHOLLET,
La Ville de Maloisy représentée par Monsieur Guillaume COUTEY,
Monsieur Maurice DELAIRE,
représentant des locataires AVAC,
Monsieur Jean-François DEZ,
Madame Louise FAULCON,
représentant des locataires CLCV,
Monsieur Daniel GRESSENT,
Monsieur Didier JOUANNE,
Madame Brigitte LANGLOIS,
La Ville de Pavilly,
représentée par Monsieur Claude LEMESLE,
Monsieur Alain LEPICARD,
Monsieur Philippe LEROY,
La Ville de BARENTIN,
représentée par Monsieur Claude RIGOT,
Monsieur Jean-Claude WEISS,

Censeurs :
Monsieur Pierre CASTAGNAC,
Monsieur Jean-Claude COLLIN,
Monsieur Jean-Charles PERQUER,
Monsieur Philippe ROUSSEL,
Commissaire aux comptes titulaire : Athéos Basse Seine Expertise Comptable.



Le conseil d'administration et les commissions

Zoom sur l'activité du bureau

Le Bureau se tient généralement quelque temps avant le Conseil d'Administration. Il est chargé de préparer les thèmes qui seront abordés en Conseil (budgets, politique des loyers...).

Il étudie également les opérations de construction et de réhabilitation.
En 2011, le Bureau s'est prononcé sur 29 plans de financement qui représentent 276 logements et 89 places de foyers.

Un conseil d'administration proche des enjeux locaux

La CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE a souhaité faire du Conseil d'Administration de LOGÉAL IMMOBILIÈRE une instance pluraliste, au plus près des préoccupations locales. Ainsi les collectivités territoriales y sont majoritairement représentées.

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations qui guident l'activité de la Société. Les objectifs qu'il entend atteindre sont décrits notamment par le **Plan Stratégique de Patrimoine** (rythme de construction, enjeux sur les territoires, politique des ventes, etc....) adopté fin 2009.

A la suite de l'élaboration du PSP a été conclue la **Convention d'Utilité Sociale**, outil de partenariat et d'engagement auprès des services de l'Etat.



CHIFFRES CLÉS

Pour contrôler et renforcer l'activité de la Société, le Conseil d'Administration s'appuie sur différents organes chargés de l'assister dans sa mission, à savoir : de l'audit et du contrôle interne

- Le Bureau
- La Commission d'Attribution
- La Commission d'Appel d'offres
- La Commission des Ventes
- La Commission des Finances

6

ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Répondre aux attentes des fournisseurs

Compte tenu de la situation économique difficile des entreprises au regard de leur trésorerie, LOGÉAL IMMOBILIÈRE s'est engagée dans une démarche d'amélioration de ses délais de règlements des factures fournisseurs.

A cet effet, fin 2010, a été engagée avec la

concierisation opérationnelle courant 2011 à travers la mise en place d'un « workflow fournisseurs ».

Cette informatisation du circuit des factures avait plusieurs objectifs :

- automatisation et fiabilisation des processus comptables et financiers
- réduction des coûts notamment postaux
- réduction des délais de traitement des factures
- archivage automatique des factures dès leur arrivée
- réduction des délais de paiement des fournisseurs.

Cette action d'amélioration a comporté plusieurs phases telles que l'identification du circuit de factures, l'installation de nouveaux écrans, la formation des collaborateurs, la mise en exploitation et l'information des fournisseurs de nos nouvelles exigences d'envoi des factures.

Objectif

Courant 2012, l'objectif est de mettre en œuvre ce mode de fonctionnement pour les factures d'investissement comprenant les opérations de construction, d'acquisition amélioration et les travaux d'amélioration.

s'engager en signant La charte qualiprest

La réflexion conjointe de 7 bailleurs dont LOGÉAL IMMOBILIÈRE a permis la signature le 26 octobre 2011 de la charte QUALIPREST, reprenant le référentiel d'engagements de service QUALIBAIL concernant les fournisseurs. Dans ce cadre, courant 2012,

Développer Le Lien social



Juin

une plateforme commune d'échange et de partage d'informations sur les fournisseurs des 7 bailleurs sera mise en place. Ainsi, cette plateforme oriente la stratégie vers moins de traitements administratifs et moins de papier.

ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE					
		2009	2010	2011	
GOV 1	Dialogue et satisfaction des locataires				
GOV 1.1	Nombre de rencontres organisées avec les résidants dans le cadre d'une démarche de concertation mise en place par l'organisme dont Conseils de concertation locative	2,00	3,00	5,00	
GOV 1.2	Résultats des enquêtes de satisfaction des locataires	80,00 %	82,00 %	87,00 %	
GOV 1.3	Plan d'action pour améliorer la satisfaction des locataires	oui	oui	oui	
GOV 2	Monde associatif				
GOV 2.1	Nombre de conventions actives avec les associations et les groupes de résidants	6,00	6,00	6,00	
	Total de la contribution matérielle	21 086,00 €	17 873,00 €	23 883,00 €	
	Nombre de locaux mis à disposition	8,00	8,00	7,00	
GOV 3	Éthique et transparence				
GOV 3.1	Procédures de déontologie	non	non	non	
GOV 3.2	Feuille de route stratégique	oui	oui	oui	
GOV 3.3	Évaluation RSE par une tierce partie	non	non	non	
GOV 4	Dialogue et partage des informations avec les Collectivités				
GOV 4.1	Dispositif personnalisé d'informations pour des collectivités % du patrimoine couvert par le dispositif	oui	oui	oui	
GOV 5	Amélioration du fonctionnement et de la compétence des organes de surveillance et de décision				
GOV 5.1	Parité dans les instances dirigeantes % de femmes en comité de direction % de femmes en Conseil d'Administration	50 %	34,40 %	34,40 %	
GOV 5.2	Documents définissant le rôle et les responsabilités des administrateurs	non	non	non	
GOV 5.3	Évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration	non	oui	oui	

Une gouvernance responsable suppose une structure de décision et un fonctionnement interne efficaces et transparents, fondés sur des engagements formali-sés. En parallèle, un dialogue ouvert et régulier avec les locataires et les collectivités, principales parties prenantes externes de l'organisme, permet de recueillir et répondre à leurs attentes, et de leur rendre compte des décisions et actions de l'organisme. Ils renvoient notamment à la première question centrale de la norme ISO 26000, portant sur la gouvernance, ainsi qu'aux principes de la Responsabilité sociétale exposés dans la norme.

DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES

Reconnaissance et motivation

L'intérêt du projet de société

2011 a marqué la signature du nouvel accord d'intérêt social. Il est résolument orienté sur la satisfaction de nos locataires et la maîtrise de nos coûts. Il poursuit le renforcement de nos valeurs et fédère l'ensemble du personnel autour d'un projet commun responsable. Tous les salariés sont sensibilisés et peuvent être acteurs sur les différents critères retenus.

LOGÉAL IMMOBILIÈRE a mis en place son premier baromètre social en 2011. Réalisé sous forme d'enquête auprès des salariés, c'est un outil qui nous a permis de mesurer la perception des salariés et leur motivation et d'évaluer le climat social de l'entreprise. De nombreux axes de développement ont donc pu être mis en lumière grâce à cet outil. Trois grands thèmes seront donc développés sur les 3 prochaines années : la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le développement de la communication interne, la reconnaissance et la protection sociale du salarié...

Le baromètre social

LOGÉAL IMMOBILIÈRE a mis en place son premier baromètre social en 2011. Réalisé sous forme d'enquête auprès des salariés, c'est un outil qui nous a permis de mesurer la perception des salariés et leur motivation et d'évaluer le climat social de l'entreprise. De nombreux axes de développement ont donc pu être mis en lumière grâce à cet outil. Trois grands thèmes seront donc développés sur les 3 prochaines années : la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le développement de la communication interne, la reconnaissance et la protection sociale du salarié...

CHIFFRES CLÉS DU BAROMÈTRE SOCIAL

77 % des collaborateurs ont participé

83,3 % des collaborateurs trouvent que le dispositif du baromètre social est une bonne initiative

80,2 % des collaborateurs communiquent aisément avec leur manager

68,8 % des collaborateurs sont fiers de travailler chez LOGÉAL IMMOBILIÈRE

78,8 % des collaborateurs pensent qu'il n'y a pas assez, voire pas du tout, de perspectives d'évolution

Campagne de sensibilisation au tri

Pour recycler, il faut trier

POUR VOUS AIDER VOICI LES CONSIGNES À RESPECTER



Agence du Grand Rouen

Le bien-être au travail

En 2011, nous avons entrepris de mettre au cœur de nos préoccupations le bien-être au travail de nos salariés. Nous avons donc repensé et réaménagé complètement l'agence du Grand Rouen ainsi que le point d'accueil de Notre Dame de Gravendron. Ces deux sites n'avaient pas été réhabilités depuis des années. Les bureaux étaient devenus trop exigus et ne permettaient plus de travailler de façon optimale. Ces travaux ont permis d'une part, de doubler la capacité d'accueil des locataires et des demandeurs de logements, et d'autre part de proposer une meilleure ergonomie de travail à nos salariés.

De plus, nous avons pourvu les loges et/ou points d'accueil de douches afin de perfectionner le confort de notre personnel de proximité.

Pour 2012, nous allons établir un vaste plan d'action de modernisation sur 2/3 ans pour l'ensemble de nos points d'accueil ainsi que notre siège afin d'améliorer les conditions de travail.



consommation durable : agir sur nos déchets

En 2011, le service Administration Générale a commencé une grande campagne de sensibilisation du personnel au recyclage de ses déchets bureautiques. Afin de favoriser cette prise de conscience des affiches ont été installées sur chaque site afin d'expliquer le fonctionnement du recyclage des déchets internes.

Pour orienter ses déchets de bureaux vers les filières de recyclage spécifique, LOGÉAL IMMOBILIÈRE a mis en place un système de tri sélectif en test sur le siège social, afin d'éviter de jeter tous les déchets dans une même poubelle. Deux poubelles par bureau ont donc été installées. Ces double-poubelles se composent d'une grande poubelle sans sac pour le papier sans agrafe ni trombone, et d'une autre dotée d'un sac poubelle de taille plus petite où nous pouvons jeter tout le reste à savoir : gobelets, stylos, agrafes, ruban adhésif, etc... Le papier est ainsi récupéré afin d'avoir une nouvelle vie.

La Société a également décidé d'installer des collecteurs de piles et de bouchons. Aujourd'hui, les retours sont encore faibles, mais nous savons que modifier notre façon de jeter prendra du temps car c'est un geste individuel et volontaire.

DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES

compétences et professionnalisme une prise de conscience des consignes de sécurité

Soucieuse d'assurer l'employabilité en 2011 de ses salariés et, par là même occasion, sa propre compétitivité, LOGÉAL IMMOBILIÈRE a mis un point d'honneur à optimiser la gestion de son plan de formation. Elle a instauré des actions de formation en adéquation avec ses besoins mais également avec les souhaits de ses salariés. Ainsi, les dispositifs ont tous été valorisés, permettant aux collaborateurs d'être acteurs de leurs parcours de formation. LOGÉAL IMMOBILIÈRE a consacré plus de 3 % de sa masse salariale (hors salaires et frais de déplacement) à la formation, soit plus du double de son obligation.

Désirueuse également de favoriser la mobilité interne, LOGÉAL IMMOBILIÈRE a mis en place des formations diplômantes, permettant aux collaborateurs d'enrichir leurs compétences et donc d'évoluer au sein de la société.

projet 2012

LOGÉAL IMMOBILIÈRE souhaite aller encore plus loin et établir un plan clair et partagé par tous. L'utilisation du logiciel PREMIUM RH permettra de proposer un catalogue de formations consultable par tous. Les demandes lors des entretiens ou en cours d'année pourront ainsi être saisies directement.

renforcement de notre ligne managériale

Dans un contexte toujours mouvant et difficile, nous avons souhaité développer au sein de l'entreprise une vision commune autour de la fonction de management. Notre objectif est de consolider notre culture managériale. Des formations « sur mesure » ont été initiées, notamment dans le but de renforcer la ligne managériale mais aussi d'apporter une véritable boîte à outils aux managers.

Les indicateurs ci-dessous reflètent les engagements et la situation de l'organisme, au regard de sa responsabilité vis-à-vis de ses collaborateurs, parties prenantes internes de l'organisme, et premiers artisans de son activité, et de sa responsabilité sociale au quotidien.
Les indicateurs renvoient, notamment aux indicateurs des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) portant sur les ressources humaines et les droits de l'Homme, et aux enjeux de

la norme ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale (questions centrales portant sur les « Droits de l'Homme » et les « Relations et conditions de travail »).
Ils s'inscrivent également dans les Finalités 1 (Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations) et 5 (Epanouissement de tous les êtres humains) du Référentiel national d'évaluation des Agendas 21 locaux.

DÉVELOPPER LES RÉSSOURCES HUMAINES					
		2009	2010	2011	
HR 1	Développement de l'emploi				
HR 1.1	Ventilation des effectifs par type d'emploi				
		CDI 97,12 % CDD 2,88 % Interim 0 %		95,75 % 4,25 % 0 %	
					93,86 % 6,14 % 0 %
HR 1.2	Ventilation du volume annuel de formation par catégorie de salariés				
		Ouvriers de maintenance Personnel de proximité Employés administratifs Agents de maîtrise Cadres Dirigeants		Nombre salariés concernés na 39 27 25 19 na	
				Nombre d'heures na 1616 1078 1192 425 na	
				Nombre salariés concernés na 26 17 17 30 na	
				Nombre d'heures na 813,60 542,4 571 1639 na	
				Nombre d'heures na 29 69 14 25 na	
HR 1.3	Mobilité interne				
				Nombre de mobilités internes dont nombre de promotions sur total de postes pourvus na na	
				na 7 14	
				17 6 11	
				6 4 11	
HR 2	Amélioration continue des conditions de travail				
HR 2.1	Politique de promotion de la santé des salariés et de l'équilibre vie professionnelle / vie privée			non	non
HR 2.2	Taux de satisfaction des salariés			-	-
HR 2.3	Part des absences liées aux maladies professionnelles et accidents du travail			-	61,40 %
HR 2.4	Politique d'intérêt social responsable				
		Volets de la RSE concernés ENV ECO GOV		oui ENV ECO GOV	oui ENV ECO GOV



DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES						
		2009	2010	2011		
HR 2	Amélioration continue des conditions de travail					
HR 2.5	Prévention du harcèlement et des risques psychosociaux					
• Information et sensibilisation	Salariés concernés	non na	non na	non na		
• Formation	Description rapide pour la dernière année	non na	non na	non na		
• Implication des salariés dans des démarches spécifiques	Description rapide pour la dernière année	non na	non na	non na		
HR 2.6	Rencontres organisées avec les représentants du personnel Accords d'entreprise signés dans l'année Description des sujets concernés pour la dernière année	16 3	18 1	15 2		
HR 3	Promotion de l'équité et de la diversité dans l'emploi					
HR 3.1	Ventilation des effectifs par catégorie et par sexe					
Hommes Femmes Hommes Femmes Hommes Femmes						
Personnel de proximité	9,77 %	12,03 %	11,04 %	12,25 %	10,08 %	12,94 %
Employés administratifs	7,52 %	41,35 %	8,82 %	39,90 %	9,35 %	39,56 %
Agents de maîtrise	4,51 %	6,02 %	4,44 %	5,89 %	4,31 %	5,76 %
Cadres	6,77 %	12,03 %	6,64 %	11,02 %	6,48 %	11,52 %
Dirigeants	#	#	#	#	#	#
Ventilation des salaires annuels bruts par catégorie et par sexe						
Ouvriers de maintenance	na	na	na	na	na	na
Personnel de proximité	24 k€	23 k€	24 k€	24 k€	25 k€	25 k€
Employés administratifs	27 k€	26 k€	27 k€	27 k€	27 k€	27 k€
Agents de maîtrise	31 k€	30 k€	31 k€	29 k€	31 k€	30 k€
Cadres	52 k€	47 k€	53 k€	45 k€	54 k€	46 k€
Dirigeants	#	#	#	#	#	#
HR 3.2	Taux d'emplois spécifiques (CIE, CI-RMA, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat d'avenir...)	3,38 %	2,08 %	2,04 %		
	stagiaires	na	na	1,65 %		
HR 3.3	Écart entre les 10 % de salariés annuels les plus bas et les 10 % les plus élevés	2,69	2,60	2,47		
HR 3.5	Emploi de personnes en situation de handicap Part de l'emploi direct dans le respect de l'obligation légale Part de l'emploi indirekt dans le respect de l'obligation légale d'embauche	2,48 31 %	2,50 31,25 %	3,83 47,88 %		
	Part de l'emploi indirect dans le respect de l'obligation légale d'embauche	40,63 %	42,75 %	36 %		
HR 3.6	Procédure formalisée et accessible de fixation et d'évolution des rémunérations individuelles	oui	oui	oui		

DES OBJECTIFS RSE AU COEUR DU PROJET D'ENTREPRISE DE LOGÉAL IMMOBILIÈRE

RSE

Le chemin vers l'excellence



La stratégie de LOGÉAL IMMOBILIÈRE répond aux engagements de long terme pris par le Conseil d'Administration.

Pour répondre à ces engagements, les actions entreprises sont animées par la transparence, la confiance, l'ambition, l'engagement social et l'ouverture. Ces valeurs constituent les fondations du plan de développement « LOGÉAL 2014 », sont également à la base des objectifs RSE qui mettent LOGÉAL IMMOBILIÈRE sur le chemin de l'excellence.

Assumer sa responsabilité économique

Description rapide aux activités de maintenance de réhabilitation et d'adaptation du patrimoine existant

Reduire le taux de vacance des garages et SPA

Engager la réflexion pour mettre en œuvre une politique d'achats responsables.

Promouvoir l'équilibre des territoires

Accroître notre patrimoine de 3 %

Accompagner et susciter des animations de quartiers

Sensibiliser les locataires ayant au monde l'occupation des logements afin de présenter la qualité de l'air intérieur, (faire appliquer les prestataires la nouvelle réglementation concernant l'impact environnemental des matériaux de construction, via les polluants volatils)

Communiquer publiquement les bilans des CAL

Poursuivre les actions de soutien aux associations/entreprises d'insertion dans le cadre des travaux d'aménagement du patrimoine Répondre aux besoins d'adaptation des logements avec un objectif de 50 logements par an

Préserver l'environnement

Mettre en œuvre la politique de réhabilitation thermique pour 100 logements par an avec l'objectif d'éduquer le patrimoine E et G à l'horizon de 2017

Développer et appliquer les éco-gestes au bureau

Réduire de 10 % à l'horizon de 2013 les émissions de CO₂ dues aux déplacements professionnels :
- en développant les techniques de communication interne (intranet, système d'audio-conference),
- en mettant en œuvre le covoiturage
- en mettant en œuvre des formations à l'Eco conduite.

Réduire la consommation de papier de 25 % en informatisant les activités et les documents nécessaires (archivage, gestion des factures, communication et mise à disposition des informations, étais des lieux...)

Mettre en œuvre le plan seniors



LES TEMPS FORTS 2011



Esterel - 12 logements individuels

opérations achevées

Gachet le Valasse



13 logements individuels - LAURÉAT PREBAT

Malauray



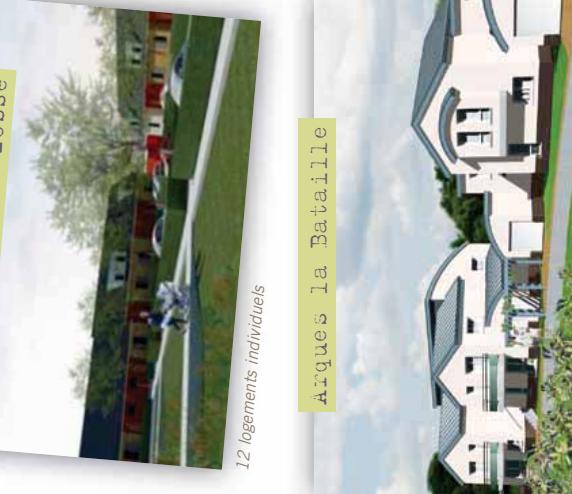
6 logements collectifs

Allouville Bellefosse



12 logements individuels

Arques la Bataille



28 logements collectifs

Canteleu



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

opérations en cours de construction

Barentin



32 logements individuels

La Frenaye

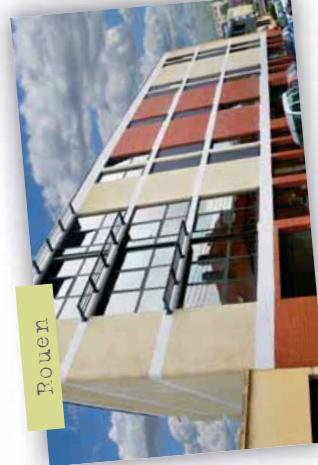


8 logements individuels

Notre Dame De Gravencron



Foyer d'Hébergement de 42 chambres



30 logements individuels



10 logements individuels

LES TEMPS FORTS 2011



Mai



Février

*Signature de la convention du label
Habitat Senior Services®*



Mai

*Retour sur les événements
qui ont marqué l'année !*



Juin

*Inauguration d'un nouveau point d'accueil
à NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON*



*Poser de la 1^{ère} pierre d'un Etablissement
d'Hébergement pour Personnes Âgées
Dépendantes (EHPAD) à CANTELEU*

Octobre

Signature de la Charte Qualiprest



Novembre

*Inauguration des logements BBC-HQE
à GRUCHET LE VALLAIS*



Novembre

Inauguration de l'agence du Grand Rouen



Novembre



*Match de football entre collaborateurs de
LOGÉAL IMMOBILIÈRE et locataires*

Journée du personnel à ROUEN

Rapport annuel 2011

Rapport annuel 2011

33

GLOSSAIRE

APL L'Aide Personnalisée au Logement permet à ses bénéficiaires de réduire leurs dépenses de logement en allégeant la charge de prêt pour les accédants à la propriété et les propriétaires qui occupent leurs logements, ainsi que la charge de loyer pour les locataires. Le montant de l'APL dépend de la situation familiale du bénéficiaire, du montant de ses revenus et de celui de sa charge de logement

DMR Dispositif de Maîtrise des Risques construit sur la base d'une identification et évaluation des risques des activités de la société. Chaque activité identifiée fait l'objet d'un auto-contôle. Un reporting mensuel est fait au niveau de la Direction Générale

EHPAD Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

BBC Bâtiment Basse Consommation, soit l'un des 5 niveaux du label haute performance énergétique, à savoir un niveau qui vise une consommation inférieure de 50 % à la consommation énergétique réglementaire pour les bâtiments tertiaires et un niveau d'exigence de 50 kWep/m² en énergie primaire pour le résidentiel. Il s'agit de l'équivalent des Passivhaus en Allemagne

CAF Caisse d'Allocations Familiales, organisme public en charge des versements d'aides à caractère familial. La CAF verse ainsi diverses aides au logement comme l'APL, l'ALS, l'ALF...

HLM Habitation à Loyer Modéré

CAL Commission d'Attribution des Logements

Conventionnement d'Utilité Sociale

Issue de la loi de «mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion» de février 2009, la Convention d'Utilité Sociale (CUS) réorganise le «conventionnement global». Démarche fondée sur le plan stratégique de patrimoine de l'organisme en référence aux politiques locales de l'habitat, la Convention d'Utilité Sociale se présente avant tout comme le cadre contractuel qui fixe, pour une période de 6 ans, les engagements de l'organisme sur ses grandes missions sociales (gestion sociale et attributions, qualité de service, adaptation du patrimoine et production de logements neufs...)

PDALPD Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées.

C'est le cadre institutionnel de définition et d'harmonisation des initiatives en direction du logement des familles en situation précaire. Il est élaboré conjointement par le Préfet de Département et le Président du Conseil Général, en association avec les partenaires du logement et de l'action sociale.

La loi du 31 mai 1990 l'a rendu obligatoire

PLA Le Prêt Locatif Aidé est issu de la réforme Barre de 1977. Prévu pour aider l'aide à la pierre à l'aide à la personne, il peut accueillir 80 % des ménages à la propriété et les propriétaires qui occupent leurs logements, ainsi que la charge de loyer pour les locataires. En septembre 1999, le PLA a été remplacé par le PLUS (Prêt Locatif à l'Usage Social)

PLAI Le Prêt Locatif Aidé d'Intégration se destine à des familles qui peuvent connaître des difficultés d'insertion particulières et dont les ressources ne dépassent pas les plafonds

PLS Le Prêt Locatif Social peut financer l'acquisition ou la construction de logements à usage locatif, ainsi que les travaux d'amélioration correspondants. Le PLS n'ouvre pas droit à une subvention de l'Etat. En revanche, il permet de bénéficier de la TVA à taux réduit et d'une exonération de IFPB pendant 25 ans

PLUS Le Prêt Locatif à Usage Social permet d'aider les organismes HLM et les sociétés d'économie mixte à financer la production de logements locatifs sociaux, dans le cadre de la mixité sociale. Une convention est obligatoirement passée entre l'Etat et l'organisme bénéficiaire : elle fixe notamment le loyer maximum des logements dans la limite d'un plafond de loyer modulé selon le type de logement et la zone géographique ; elle ouvre droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour les locataires

PMR Il s'agit d'un logement destiné à une Personne à Mobilité Réduite

PSIA Le Prêt Social Locatif Accession, est un prêt conventionné qui peut être consenti à des personnes morales (organismes HLM, SEM, promoteurs privés...) pour financer des opérations de construction ou d'acquisition de logements

neufs après obtention d'un agrément préfectoral et signature d'une convention

- Le PSIA comporte des aides fiscales spécifiques :
- une TVA à 7 % pour l'opérateur. Quand le locataire-acquéreur lève l'option dans les 5 ans de l'achèvement pour acheter le logement qu'il loue, la vente est exonérée de TVA et non assujettie aux droits d'enregistrement
- une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant quinze ans à compter de l'année suivant celle de leur achèvement. Le ménage qui bénéficie l'option bénéfice de cette exonération pour la durée restant à courir

PSP Plan Stratégique de Patrimoine

RSE Responsabilité Sociale des Entreprises

SST Sauveteur Secouriste du Travail. Formation aux gestes de 1^{er} secours délivrée au personnel donnant lieu à une habilitation

TAUX DE VASANCE

On appelle ainsi le taux d'inoccupation d'un logement

TETE-DE-FILE et SERRE-FILE

Le label «Tès Haute Performance Énergétique» atteste que le bâtiment respecte un niveau de performance énergétique globale supérieur à l'exigence réglementaire, vérifié grâce à des modalités minimales de contrôle. Pour le label THPE, les consommations conventionnelles d'énergie primaire doivent être inférieures d'au moins 20 % par rapport à la consommation de référence RT 2005

LOGÉAL IMMOBILIÈRE

5 rue Saint-Pierre - BP 158
76194 YVETOT CEDEX
Tél : 02 35 95 92 00
www.logeal-immobiliere.fr

LOGÉAL
IMMOBILIÈRE

